

*Initiatives ministérielles*

culture de demain. Il serait inconcevable que le gouvernement fédéral, que le gouvernement libéral dicte des normes nationales qui ne cadrent pas avec les priorités et les angles de développement qu'il a lui-même élaborés. Il est donc essentiel que les démarches entreprises respectent les priorités établies par les provinces.

Une autre problématique à laquelle il serait vital de s'attarder sont les modalités des traités de libre-échange qui touchent le Canada. Avec l'avènement de la globalisation des marchés, nous convenons tous que les secteurs commerciaux devront redéfinir leurs orientations. L'enjeu principal est donc de permettre aux agriculteurs québécois et canadiens de tirer leur épingle du jeu au niveau international. L'agriculture est une industrie importante et bien établie tant au Québec qu'au Canada. Il est primordial qu'elle le reste et que nous exploitions davantage son potentiel au niveau des exportations.

Il est beau d'exporter, mais c'est encore mieux d'exporter des produits transformés, qu'on appelle communément «avec une valeur ajoutée». On nous disait justement que les exportations en valeur ajoutée stagnent, alors qu'on exporte du blé et qu'ensuite, on importe des produits finis, comme de la farine. Le Japon nous fait cette passe-là. Il achète le blé, le raffine et le redétaille en farine. Si les Japonais sont assez brillants pour moudre notre blé et le revendre en farine à d'autres pays, je me demande pourquoi on ne ferait pas l'exercice ici même au pays? Cela donnerait du travail à notre monde et là, on travaillerait pour la création d'emplois et la relance économique. Pas seulement des mots, il faut passer à l'action. Il faut bouger!

L'adhésion au GATT et à l'ALENA est le signe précurseur d'un profond changement dans les modes de fonctionnement des échanges commerciaux. C'est pourquoi le Québec et le Canada doivent avoir un plan d'action clair et précis.

• (1650)

Les négociations entourant le blé dur, c'est important qu'on souligne cela. Mes collègues du Parti réformiste en ont parlé abondamment au Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Des négociations concernant le blé dur devraient nous servir de leçon. Si notre argumentation comporte des failles et que notre plan d'action est bancal, désuet, nous plierons l'échine devant des géants de l'industrie comme les États-Unis,

Dans le cas du blé dur, le gouvernement, le ministère de l'Agriculture, avait un dossier parfait entre les mains. Il avait tout pour jouer une bonne partie de poker et remporter la mise. Il a dû partager cette mise. Ce n'est pas encourageant pour l'avenir. Par conséquent, il devient urgent de préparer nos munitions et de régler l'épineux problème des accords commerciaux du Canada. Je pose ici la question au ministre de l'Agriculture: Lequel du GATT ou de l'ALENA aura préséance sur l'autre? Je le répète une deuxième fois: Est-ce que ce sont les accords du GATT ou les accords de l'ALENA qui ont la préséance?

Là, je ne veux pas qu'on me dise: «Bien, des fois, c'est le GATT, des fois, c'est l'ALENA, des fois, ce n'est ni l'un ni l'autre, des fois, ils sont sur un pied d'égalité.» Lequel des deux a priorité? Tant que cette question ne sera pas éclaircie, toutes les

hypothèses concernant les débouchés pour les différents secteurs agricoles ne seront qu'un écran de fumée.

Lorsque l'on parle de négociations, le problème de la disparité entre les régions refait surface. L'agriculture est le meilleur exemple de ce débat voué à l'impasse. Le cœur du problème est le suivant: dans le processus de négociation, il faut faire certaines concessions pour gagner ce que l'on considère comme prioritaire. On ne peut pas gagner sur toute la ligne. Il ne faut pas perdre, non plus, sur toute la ligne. Comment est-il possible de défendre les secteurs clés de chacune des provinces, d'une seule voix?

Le Canada est un grand pays et comme le disait si bien mon collègue de Richelieu, administrer un pays, c'est tout un travail. Mais, comment peut-on défendre les secteurs clés de chacune des dix provinces et des deux territoires d'une seule voix? Les négociations du GATT ont été la preuve tangible que toutes les régions du Canada ne peuvent être défendues par cette seule voie. Dans l'Ouest, la priorité est mise sur les exportations de céréales et dans l'Est, on mise sur les productions contingentées.

Ce n'est pas un secret de polichinelle, la défaite du Canada dans la défense de l'article XI 2.c) du GATT est un bon exemple de ces intérêts divergents et, au mois de décembre, quelques mois après mon élection en tant que député de la circonscription fédérale de Frontenac, j'avais assisté incognito, je dois vous le dire, puisque je suis un producteur agricole, à une réunion à Saint-Georges-de-Beauce, organisée par l'UPA, et justement, les négociations du GATT allaient bon train. Je voulais voir ce que les agriculteurs en pensaient. Je me suis présenté à la réunion. Évidemment, plusieurs agriculteurs m'ont reconnu et je me suis installé dans un coin avec un groupe d'amis. On a écouté avec beaucoup d'attention l'économiste en chef de l'UPA, qui est professeur à l'Université Laval, qui possède d'ailleurs, en plus de sa chaire de professeur à l'Université Laval, une ferme laitière dans la région de Drummondville. Il nous a expliqué, d'une façon très simpliste, les enjeux.

• (1655)

Je dois vous dire que parmi les 500 agriculteurs qui étaient présents avec moi, une grande inquiétude régnait en chacun d'eux. Quand on voyait des personnes âgées qui avaient misé, pour leur plan de retraite, leur quota de lait, alors c'était évidemment la grande question à ce moment-là: «Moi, j'ai investi dans des quotas de lait. Je comptais sur la revente de ce quota pour ma retraite.» À ce moment-là, on a été incapable de lui donner une réponse satisfaisante.

La majorité de nos agriculteurs ont investi dans des REER. Et aujourd'hui encore, à la période des questions orales—et il faut le dire—on a posé à nouveau la question au ministre des Finances: Est-ce que le ministre des Finances, dans son prochain budget, va s'attaquer aux REER? Encore là, pas oui, pas non, juste au milieu.

Si le gouvernement libéral s'attaque aux REER, j'espère que le ministre de l'Agriculture, le grand inconnu des agriculteurs québécois, va se lever et parler d'une seule voix pour tous les agriculteurs du Québec et du Canada. C'est leur fonds de pension. On change les règles du jeu à la toute dernière minute. C'est inacceptable!

Au Québec, nous croyons que l'avenir de l'agriculture appartient à la décentralisation des pouvoirs vers les unités décisionnelles des régions qui saisissent bien leur réalité. Malheureusement,